

Chapitre 15 : Cacophonie autour du mariage I (1957 – 1959 : 20 – 22 ans)

Désigné comme interprète du capitaine

Le capitaine chef du poste militaire et maire désigné pour la commune d’Aoulef a trouvé en moi une certaine potentialité à exploiter. Il m’a choisi pour faire assurer certains services administratifs parallèlement à mes activités agricoles. J’étais alors chargé du bureau des recensements des statistiques et de la traduction. Les courriers venant des caïds étaient écrits en arabe alors ils avaient besoin de traduction en français avant de les remettre au chef de poste et vice versa. En plus de tout cela, j’ai été élu président du conseil du foyer rural de la jeunesse d’Aoulef. Tous les sports s’y pratiquaient par de nombreux amateurs mais le football était prépondérant. J’avais auparavant participé à l’équipe de foot lors de mon stage à Colomb-Béchar auprès des Pères blancs. Je n’avais jamais été un bon joueur car je ne connaissais pas ce jeu dès mon jeune âge, mais je me sentais toujours attiré par l’activité sportive. Cette attraction m’a poussé à encourager les jeunes à se réveiller. On a fait des matchs amicaux avec les équipes d’In-Salah et d’Adrar. M. Abderrahmane Fares, ancien joueur de foot, premier président du gouvernement provisoire en Algérie, se trouvait à cette époque en résidence surveillés à In-Salah, et a assuré l’arbitrage d’un match entre notre équipe et celle des militaires à Aoulef. Le score s’est soldé par trois à un en faveur de nos adversaires.

Étant encore jeune et les responsabilités dont j’étais chargé m’a fait prendre une décision difficile. J’ai décidé de faire l’intermédiaire entre les caïds, les chefs de tribus et les autorités militaires. Je me trouvais souvent perplexe dans cette société où le racisme était bien implanté entre les noirs, descendants d’anciens esclaves et les blancs, leurs anciens maîtres d’origine arabe ou berbère. En tant que conseiller qui sillonnait les palmeraies à pied pour discuter avec les petits fellahs au sujet de tout ce qui leur était nécessaire pour l’amélioration et le développement, leurs demandes me parvenaient de partout. Je montrais aux petits agriculteurs comment faire pour formuler des requêtes auprès de différents services administratifs pour obtenir des aides, des outils, des engrais et des insecticides etc. Les circulaires reçus de la direction étaient pour moi la source d’enseignements

qui m’indiquaient ce que je devais faire et ce que je devais éviter. Ce contact m’a permis d’acquérir une sorte de diplomatie et améliorer davantage ma connaissance. Mes activités doivent aboutir à un rapport envoyé mensuellement à mes supérieurs à In-Salah et à un duplicata à la direction d’Ouargla. Cette obligation ne permet pas aux moniteurs de tomber dans l’oisiveté. Les hauts responsables pouvaient suivre le développement agricole dans la région par le biais de ces documents. Tout ce que je faisais était soumis à l’inspection stricte du capitaine qui était mon premier chef direct. Tout courrier était transmis par son intermédiaire. La tournée périodique dans les différentes palmeraies de la région de Tidikelt-ouest m’a imputé une popularité irréprochable. Tous les habitants des villages me connaissaient.

La plupart du temps, le capitaine me prenait en tournée avec lui pour organiser des réunions où on expliquait aux notables, en présence du caïd, le contenu du circulaire reçu dernièrement et les nouvelles instructions à suivre. J’y étais évidemment l’interprète auprès du capitaine administrateur. Durant les années 57-58, motivé par l’apprentissage de l’arabe littéraire, je m’engageais dans la Medersa de Cheikh Bay pour apprendre la grammaire de l’arabe. Comme j’étais entièrement absorbé par mes activités administratives et agricoles, je ne pouvais y aller que le soir. Je me suis intégré dans l’organisation pédagogique du groupe recevant le cours d’une demi-heure. Parmi mes camarades il y avait M. Abdelkader Bakadir et M. Mohammed ben Mbarek Hamouda. Nous recevions aussi des leçons religieuses relatives à la prière, la dîme, le carême et le pèlerinage. La compréhension des versets coraniques se trouvait aussi dans le programme.

Ma future épouse

Installé définitivement à Aoulef, je m’y trouvais heureux. C’était déjà ma troisième année de connaissance avec Messaouda. Les rencontres se faisaient assez souvent entre nous deux et parfois plusieurs fois le même jour. L’amitié soudait une relation tellement propre et sincère que nous n’arrivions plus à nous séparer. Elle était la dernière enfant de la famille. Elle était née en 1938 et orpheline. Sa mère l’avait quittée vers l’année 1946 puis son père deux ans après. Elle avait un frère Hama qui était le seul fils de la famille et comme sœurs, Mériam, Aguida, Djemâa, Mebarka et Fatma. Son père Ali Ben Lakhdar était retraité militaire qui avait combattu à la

guerre de 1914/1918. Il s'était engagé également dans la guerre au Maroc. Originaire de Taybat, il était venu avec les militaires au sud. Ce méhariste s'était marié à Aicha Bent Boubekour, originaire de Timimoun. A cette époque-là, Messaouda vivait avec sa sœur Mebarka, divorcée sans enfants qui était rentrée à la maison familiale. La famille se nourrissait grâce aux produits des deux jardins hérités de ses parents.

Fatma, l'ainée, était mariée également à un retraité militaire avec lequel elle avait eu deux filles et deux garçons dont l'aîné avait quitté la vie pas longtemps après la mort de son père. M. Bengaloula était mort lors de l'accident d'avion au sud du Sahara. Il s'était rendu à Kidal pour ses affaires commerciales avec les touaregs. L'avion avait quitté l'aérodrome d'Aoulef pour le sud. C'était le deuxième accident après l'anglais, disparu seul au sud de Reggane en 1930. On ne l'avait découvert allongé sous l'aile de son avion qu'en 1960. La fille Mebarka mariée à un méhariste militaire avec lequel elle avait eu un garçon mort-né avait ensuite divorcé. La fille Djemâa était mariée à un méhariste militaire avec lequel elle avait eu trois filles dont l'une était morte toute jeune et un garçon. Cette famille était à Taybat et à Touggourt. Mériame était mariée à un militaire de Béchar avec lequel elle avait eu six enfants dont deux filles. Cette famille était à Béchar au moment de cette histoire. Aguida, mariée à un militaire d'Ain-Sefra, a eu un enfant mort-né. Elle avait divorcé puis s'était remariée à un autre homme à Béchar. Elle n'avait plus eu d'enfants. Elle s'était également installée définitivement dans cette localité. Quant à Hama, le seul garçon, s'était marié quatre fois : des femmes à Béchar, à Aoulef Cheurfaa, à Aoulef centre et à Foggaret Ez-Zoua. Il n'avait jamais eu d'enfants. Il avait vécu longtemps à Tamanrasset comme chauffeur au service de la direction de la santé puis au service de l'urbanisme où il avait obtenu sa retraite.

Attachement solide

Mon amitié s'est consolidé davantage avec la famille Ali ben Lakhdar comme si j'étais devenu un membre de la famille et ils me faisaient confiance aveuglément. J'étais tellement sérieux et modeste que personne au foyer n'a imaginé que ce petit noir finirait un jour par séduire Messaouda et se marier avec elle. La relation intime restait secret entre nous deux. Rien ne s'est révélé. En 1958, j'ai été convoqué et absent pour trois mois. Je devais

participer aux travaux de réalisation spectaculaire de plantation d'une grande palmeraie de plusieurs milliers d'arbres à Hobba près d'El-Oued. Là j'ai trouvé deux bracelets en or chez un bijoutier juif. Je les ai achetés pour ma future femme. Après mon retour à Aoulef, j'ai eu hâte de la revoir après cette longue absence. J'ai confié les deux bracelets à elle et lui ai demandé de garder le secret. J'avais peur qu'il risquait de me faire chasser de sa maison une fois le fait de ce cadeau se révélerait. L'amitié se soudait de plus en plus fort entre nous deux. Elle sentait profondément que je l'aimais mais elle n'était pas assez sûre que je pouvais avoir le courage de casser l'obstacle qui séparait les blancs des noirs.

Un jour, je me trouvais seul avec elle dans sa maison.

- Je vais te dire franchement ce qui me pèse sur le cœur, m'a-t-elle dit. Si tu es mon ami sincère, tu tiendras compte de la situation et tu feras de ton mieux pour me sauver.

- Je suis sincère envers toi et je suis prêt à tout faire pour te rendre heureuse, ai-je répondu.

- Cette réponse qui sort de tes lèvres m'a rendu déjà heureuse. Écoute, j'ai des dépressions nerveuses aiguës. Cette perturbation m'est arrivée à la suite d'une venue d'un assez vieil homme venant du Nord et qui m'avait demandé ma main. Je n'ai pas pu l'accepter contre ma volonté. Une vieille femme est venue pour me convaincre que j'avais tort. Elle a insisté que mon âge ne me permet plus de rester à la maison puisque j'ai plus de vingt ans. Ma dépression a progressé au point que je suis devenue presque folle. Des rumeurs ont circulé dans le village et tout le monde en est au courant. Cela a endommagé ma réputation. Plus aucun jeune de ma race n'osera m'accoster. Quant à toi, je te jure que je t'aime du fond de mon cœur. Est-ce que tu peux me sauver ? Est-ce que tu acceptes de m'épouser ?

- Si cela ne te déshonore pas et si cela te rend heureuse, pourquoi pas! Ai-je répondu sans hésiter un instant.

Elle a lancé un cri strident et s'est jetée à mon cou pleurant de joie.

- Rien ne me dérange. L'essentiel pour moi, c'est devenir ton épouse. Je suis indifférent de ce qu'on dit ailleurs. Je sais que cela va causer une explosion dans la société et renverser les coutumes mais je suis prête à subir les conséquences. Mes parents n'existent plus, je suis seule responsable de moi-même. L'avenir seul apprendra à mes sœurs, frère et autres que je ne suis pas fautive et que devant Dieu tous les individus sont égaux.

D'ailleurs quand on noue l'union de mariage durant la cérémonie, on cite ce verset coranique qui justifie que tout le monde est d'Adam et d'Ève et qu'aucun n'a de supériorité sur l'autre.

Demander des renforts pour le mariage

On s'est mis alors d'accord de ne rien manifester, de continuer notre fréquentation amicale propre et tout garder dans le secret. Nous continuions notre comportement irréprochable comme auparavant. J'ai avisé M. Cheikh Bay de mon propre initiative.

- Je ne veux pas qu'un de mes élèves se mêle de quelque chose qui n'est pas basée sur la propreté absolue, m'a dit ce dernier. Je veux voir cette fille. Tu vas me l'envoyer.

Je me suis entendu avec lui pour qu'il attendît chez-moi au début de la nuit du jour suivant. Chose faite. Je l'ai avisée. La rencontre a été faite comme prévu. Au retour, elle m'a informé que Cheikh Bay lui a posé la question.

- Votre relation à deux est-elle propre ?
- Oui, bien sûr ! a-t-elle répondu.
- Bien ! Tu peux partir, lui a répliqué Cheikh Bay.

J'ai avisé mon père par l'intermédiaire d'un ami car j'ai honte de le lui dire moi-même. Les discussions se sont faites durant plusieurs jours entre le caïd, le chef religieux, mon père et mon ancien maître d'école coranique. Le caïd a dit, lors d'une réunion consultative, au chef religieux.

- C'est vrai, chez nous il est insupportable d'accepter un acte pareil mais est-ce que devant la loi et plus encore en face de Dieu la chose est pareille?

- Bien sûr que non, a répondu le chef religieux.

- Si nous refusons de les unir, la fille va voir le capitaine comme Hadj est son interprète. Où allons-nous nous mettre, a continué le caïd Sid Ahmed-El-Bekri. Il faut qu'on trouve une solution immédiatement.

Les notables ont trouvé une issue. Le caïd et le chef religieux a demandé à mon père d'inviter quelques uns au dîner sans explication. Parmi les invités, on aura en premier M. Hama, le frère de Messaouda.

A vingt et une heures, le 9 octobre 1959 tout s'est passé comme prévu. Dans la maison de ma tante Aïcha, Hama est venu participer à la djemâa. D'abord le caïd a pris la parole puis le chef religieux.

- Dieu a créé l'homme. Devant lui nous sommes tous égaux. La parole est à toi Hama. Nous nous trouvons là pour avoir ton avis. Hadj veut la main de ta sœur Messaouda, qu'est-ce que tu en penses ?

Comme la motivation a été préparée précédemment et habilement par des sages, Hama s'est trouvé bien disposé et a répondu tout de suite sans hésitation.

- Je n'ai rien à dire et je suis parfaitement d'accord puisqu'elle est la première concernée qui décide d'accepter ou pas cette union, sans y être forcée.

Cela ne nous étonne pas d'avoir une réponse favorable d'un croyant si vertueux tel que tu es, a-t-il dit le chef religieux. Ta décision est juste et dans la bonne voie et elle assure la stabilité de ta sœur dans la vie. Le bon Dieu te récompensera.

Le chef religieux s'est retourné vers la djemâa et il a dit.

- Maintenant choisissons deux parmi nous qui vont voir la fille pour lui demander de désigner son représentant, comme le veut la chariâa en vue de la noce.

Deux témoins ont quitté le lieu. On leur a informé qu'elle était à la maison de mes parents. Nous nous sommes entendus qu'elle allait au début de la nuit rejoindre le foyer de ma famille. Ma maman était préalablement au courant. Elle m'attendait au coin dans la rue non loin de la maison et dès qu'elle m'a vu elle a toussé pour me signaler sa présence. Je l'ai reconnue. Elle a suivi derrière moi jusqu'à chez mes parents. Ma mère l'a accueillie chaleureusement. Au retour les deux témoins ont déclaré :

- Elle a choisi son frère pour la représenter.

- Quel bonheur ! Hama, maintenant tu as tous les honneurs, a-t-il dit le chef religieux.

- C'est à toi, maintenant de désigner ton représentant, s'est-il retourné vers moi.

- Mon père, ai-je annoncé.

- Parfait, a-t-il dit le chef religieux. Maintenant les responsabilités doivent se réunir en une seule personne.

- Je vous la cède, a dit mon père au taleb.
- Je vous la cède, a dit aussi Hama, le frère de Messaouda.

Un discours religieux relatif à l'union de mariage, contenant des versets coraniques et du hadith a été cité. Le mariage a été contracté légalement. Le chef religieux a dit à un des présents d'aller annoncer le résultat aux femmes qui attendaient dans la maison avoisinante. Un petit moment après, on a entendu le cri «you you» strident qui déchirait le ciel et perçait les oreilles. Les membres présents ont fait une prière collective orale à Dieu qui demandait la bénédiction pour que cette union fût durable et produisît des enfants qui serviraient les parents et la société. Après le dîner et le thé, chacun des présents m'a serré la main en premier me souhaitant le bonheur, puis de même pour mon père et pour mon beau-frère Hama.

Conflit

A vingt deux heures, le frère de Messaouda, Hama, s'est rendu à sa maison familiale. Il a annoncé le fait à sa sœur Mebarka. Cette annonce est tombée comme une foudre sur le foyer ! Les hurlements d'insultes et d'injures ont éclaté dans le quartier voisin. Mebarka accompagnée de sa nièce El-Alia a fait irruption devant ma maison encore inhabitée et a lancé une grosse pierre à la porte puisque elle croyait que sa sœur Messaouda se trouvait à l'intérieur. Mais l'intéressée s'était réfugiée chez mon père depuis plusieurs heures. C'était trop tard. Les préparatifs légaux se sont faits discrètement. Tout s'est bien passé dans le secret comme prévu. Il n'y avait plus de moyen d'y faire obstacle. Les hurlements de mécontentement se faisaient entendre jusqu'à tard la nuit mais personne n'a osé s'approcher de la maison. Le lendemain matin, dès huit heures, Mebarka s'est rendue seule au bureau du capitaine chef du poste militaire et administrateur, pour lui manifester son désaccord. Un des gardiens et certainement autres sages sont venus la convaincre que sa sœur Messaouda n'était pas fautive. Ils lui ont dit aussi que si le capitaine découvrait qu'elle était là pour défendre le racisme, elle risquait d'être punie. Elle s'est finalement résignée à abandonner son attaque. Des rumeurs calomnieuses ont été tissées et ont commencé à se propager. Pour y couper court, nous avons pris la décision d'ajourner le jour de noce. Nous avons patienté durant plus d'un mois pour faire la fête de la cérémonie de mariage.